

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS387/7
21 janvier 2009

(09-0242)

Original: anglais

CHINE – DONS, PRÊTS ET AUTRES INCITATIONS

Demande de participation aux consultations

Communication présentée par la Colombie

La communication ci-après, datée du 16 janvier 2009 et adressée par la délégation de la Colombie à la délégation de la Chine, à la délégation des États-Unis et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

D'ordre des autorités de mon pays et conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends, j'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement de la Colombie désire être admis à participer aux consultations demandées par les États-Unis au sujet de la question *Chine – Dons, prêts et autres incitations*, comme indiqué dans le document WT/DS387/1 distribué le 7 janvier 2009.
